



Le règlement général relatif à la protection des données personnelles, ou RGPD, est entré en application l'année dernière.

En tant que professionnel de santé, vous êtes dans l'obligation de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données de santé en votre possession.

Concrètement, comment protéger les données personnelles de vos patients ?

Nous répondons à ces interrogations avec notre partenaire DrData :

NOTRE DOSSIER SPÉCIAL RGPD